

**Procès-verbal**

**Séance ordinaire du comité de parents**

**13 février 2024 à 19 h par TEAMS**

## Présences

### Pour le comité de parents

M. Frédéric Côté  
Mme Chantal Dufort  
Mme Myriam Dumaresq

M. Jean-François Landry  
Mme Christiane Rheault  
Mme Marietta Omoa

#### 1. Ouverture de la rencontre

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 19 h.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault effectue la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Frédéric Côté, l'ordre du jour est adopté.

#### 3. Lecture, suivis et adoption des procès-verbaux

##### a) Adoption du procès-verbal – Séance du 14 novembre 2023

Comme tous les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, Mme Christiane Rheault propose l'exemption de lecture.

Sur proposition de Mme Marietta Omoa, il est résolu que le procès-verbal du 14 novembre 2023 soit adopté.

##### b) Adoption du procès-verbal – Séance du 12 décembre 2023

Comme tous les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, Mme Christiane Rheault propose l'exemption de lecture.

Sur proposition de Mme Chantal Dufort, il est résolu que le procès-verbal du 12 décembre 2023 soit adopté.

#### 4. Questions du public

Pas de public.

## 5. Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Chantal Dufort a assisté au conseil général de la FCPQ le 25 janvier 2024.

Points abordés :

- **Projet de loi 47 – Loi visant à renforcer la protection des élèves**

La FCPQ est favorable aux mesures introduites par le projet de loi, mais les parents demandent d’aller plus loin pour la protection des enfants. Il est nécessaire de clarifier et de promouvoir les moyens de prévention et les recours en cas de violence.

La FCPQ réitère sa disponibilité à travailler en collaboration avec les décideurs et ses partenaires du milieu de l’éducation pour renforcer la protection des enfants.

- **Projet de loi 48 modifiant le Code de la sécurité routière**

La FCPQ a fait des recommandations pour assurer la sécurité des enfants. Elle salue les mesures introduites pour le projet de loi, notamment la limitation de vitesse à 30 km/h, l’utilisation des radars photo et l’aménagement sécuritaire autour des écoles.

Cependant, les parents déplorent que ces mesures ne s’appliquent qu’aux zones scolaires, et non aux corridors scolaires.

La FCPQ s’explique mal pourquoi elle a été écartée du projet de loi, alors qu’appliquer les mesures plus largement permettrait de mieux protéger les enfants. L’objectif demeure la sécurité des usagères et des usagers de la route, et plus spécifiquement les enfants. Elle demande également d’élever le transport scolaire au rang de service essentiel pour l’éducation et de réévaluer le modèle de financement pour en optimiser l’accès.

- **Consultation des parents et des élèves – Rôles du conseil d’établissement**

Questionnaire à remplir par le comité de parents.

- **Semaine de l’engagement parental en éducation**

Les comités de parents et les conseils d’établissement sont invités à nommer des parents lauréats. La semaine de l’engagement parental en éducation se déroulera du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024.

- **Plan de rattrapage pour les élèves du Centre de services scolaire des Chic-Chocs (grève)**

Le comité a fait une demande au CSSCC concernant les mesures de rattrapage pour les élèves en lien avec les journées de grève de l’automne 2023.

Voici le suivi reçu de Mme Josée Synnott, directrice générale par intérim du CSSCC :

- Il y a eu 8 journées de grève pour le CSSCC, dont une journée pédagogique. Les élèves ont donc manqué 7 jours de classe en tout.
- Toutes les équipes-écoles ainsi que les équipes-centres ont été invitées à identifier les élèves pour qui les journées de grève ont pu avoir un impact sur leurs apprentissages.
- Les établissements ont fait parvenir une communication aux parents des élèves concernés. Ces derniers devaient accepter ou non les mesures de rattrapages proposées à leurs enfants (base volontaire).

- La majorité des établissements offrent actuellement du tutorat ainsi que du soutien pédagogique supplémentaire (ex. récupérations) aux élèves ayant été identifiés et pour qui nous avons reçu l’aval des parents.
- D’autres mesures de rattrapage sont également offertes dans nos établissements (varient en fonction des besoins des établissements et du personnel volontaires et disponibles) :
  - Activités éducatives spécialisées pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou avec difficultés d’adaptation ou d’apprentissage (EHDA)
  - Soutien à l’apprentissage du français pour les élèves immigrants ou allophones
  - Activités pédagogiques durant la semaine de relâche
  - Cours d’été pour les élèves de 4e et 5e secondaires qui devront reprendre leurs examens ministériels cet été (en attente d’informations du Ministère)
  - Activités de socialisation et de soutien dans certaines écoles pour nos élèves HDAA cet été (projet actuellement en élaboration).
- L’année scolaire ne sera pas prolongée. Elle se terminera à la date prévue au calendrier scolaire.
- Le ministère de l’Éducation a laissé de la flexibilité pour la remise du 2e bulletin qui devrait être remis au plus tard le 15 mars aux parents. Il est possible de reporter la remise de ce bulletin entre le 15 et le 29 mars. Certaines écoles ont fait ce choix.
- Les évaluations ministérielles de la 4e et 5e secondaire (épreuves uniques) auront une pondération de 20 % de l’année plutôt que 50 % (même pondération qu’en temps de pandémie).

## 6. Suivis des comités

### a. EHDA

Mme Myriam Dumaresq fait un suivi de la dernière rencontre du comité EHDA.

- Le courriel est maintenant activé.
- La révision de la *Politique relative à l’organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage* est en cours.
- En 2024-2025, un projet pilote par besoin de services pour notre CSS concernant l’allocation des ressources. Les codes seront seulement utilisés pour la composition des classes. Le projet pilote est déjà en place dans plusieurs centres de services scolaires.
- Section EHDA sur le site Internet du CSSCC. Plusieurs idées ont été lancées pour l’amélioration de cette section.
- Visibilité du comité EHDA.

- Dépliant sur les plans d'intervention a été présenté à toutes les directions. Chacune des écoles le diffusera selon leur mode de fonctionnement (par courriel ou papier).

#### **b. Nouvelles du conseil d'administration**

Plusieurs rencontres du CA ont eu lieu :

##### **19 décembre 2023**

- Adoption du calendrier scolaire 2024-2025.
- Adoption du cadre d'organisation scolaire.
- Nomination de la direction générale : Processus non complété en raison du projet de loi adopté par le gouvernement. Mme Josée Synnott demeure directrice générale par intérim.

##### **15 janvier, 17 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024 - Rencontres extraordinaires**

- Offensive de formation en construction. L'achat d'équipements a été nécessaire.
- Les élèves ont présenté leurs textes aux membres du CA dans le cadre du concours sur la démocratie scolaire.
- Autorisation d'un achat en lien avec la réfection de la toiture de l'école des Prospecteurs de Murdochville.

#### **c. Transports**

En raison de l'absence de Guillaume Bérubé, ce point n'a pas été discuté.

### **7. Tournée des écoles**

#### **École de l'Anse (Christiane Rheault)**

Le camp de jour de Ste-Anne-des-Monts a fait la demande pour utiliser les locaux de l'école de l'Anse.

#### **École St-Rosaire et de La Découverte (Frédéric Côté)**

Les points suivants ont été abordés pour décisions lors de la rencontre du CÉ du 31 janvier 2024 :

- Politique sur l'utilisation des cellulaires et autres appareils électroniques à l'école.
- Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle.
- Planification des contenus à l'éducation à la sexualité.
- Normes et modalités en évaluation pour 2023-2024.

Il n'y a pas d'OPP à l'école St-Rosaire et de La Découverte, mais la Fondation de l'école a repris du service cette année et nous notons une belle implication parentale pour celle-ci.

## **École C.-E.-Pouliot (Chantal Dufort)**

Les points suivants ont été abordés lors de la rencontre du CÉ du 24 janvier 2024 :

- **Projets pédagogiques particuliers (PPP)**

Deux projets ont été mis sur pied permettant à 42 élèves de pratiquer le hockey (période de 75 minutes aux 9 jours) et le futsal (2 entraînements aux 9 jours). Il y a tout de même des normes à respecter pour que les élèves puissent y participer, dont ne pas avoir d'échecs scolaires.

- Nouveaux arrivants avec des besoins en soutien linguistique.
- Plateforme Scolago implantée pour toutes les écoles du CSSCC permettant le remplacement du personnel absent.
- Voyage Costa Rica – Panama pour les élèves qui sont présentement en 2<sup>e</sup> secondaire, mais qui seront en 4<sup>e</sup> secondaire lors de ce voyage. Financement sur 2 ans. Il y a du mécontentement quant à la sélection des élèves pour ce voyage.

### **8. Prochaine rencontre et levée de la rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 12 mars 2024 à 19 h.

Sur proposition de Christiane Rheault, l'assemblée est levée à 21 h 01.

### **9. Huis clos**